

Sylvie Fol

Université de Paris 1, Géographie-Cités

Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité

Dans une période qui a vu la multiplication des déplacements sous toutes ses formes, la mobilité est de plus en plus affirmée comme une valeur, tandis que la capacité à se déplacer sans entraves dans un monde qui exige de plus en plus de flexibilité caractérise le « nomade », figure montante du « nouvel esprit du capitalisme »¹. A l'opposé, à l'aune de ces nouvelles valeurs, l'immobilité est parfois assimilée à la rigidité et l'ancrage s'apparente à l'enfermement, alors même que la valorisation de la mobilité ne s'accompagne pas d'un accès égal aux ressources qu'elle nécessite. En effet, tous les groupes sociaux ne sont pas concernés au même titre par l'explosion de la mobilité et celle-ci constitue aujourd'hui un véritable discriminant social. Ainsi, les pratiques de déplacements différenciées des citoyens sont à l'origine de nouvelles formes d'inégalités, les classes populaires, et parmi elles, les ménages les plus pauvres², ayant un accès bien moindre

à la mobilité³. Dans un contexte où l'étalement urbain a augmenté les distances à parcourir pour accéder à une bonne partie des ressources urbaines, la faible mobilité des « pauvres » pose problème. Elle restreint leur accessibilité à des ressources de plus en plus dispersées. En effet, dans un contexte de dépendance automobile croissante⁴, il devient difficile pour les ménages « pauvres » d'accéder à ces ressources, du moins pour la fraction importante d'entre eux qui ne possède pas de voiture. Mais la faible mobilité des « pauvres » apparaît également, aux yeux de certains auteurs, comme un handicap dans une société où l'aptitude à se mouvoir serait devenue une valeur centrale⁵. Ainsi, les individus qui ne sont pas en mesure de se déplacer à la hauteur

¹ Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

² La notion de « pauvres » est évidemment problématique. Serge Paugam analyse la pauvreté comme une relation d'assistance et comme un processus. Il met l'accent sur le concept de disqualification sociale et sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté (Paugam Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF (coll. Le lien social), 2005 ; Paugam Serge, Duvoux Nicolas, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008). Les approches de la pauvreté et les termes employés pour la désigner ne sont pas indépendants, loin s'en faut, des politiques sociales mises en place pour la combattre. Comme dans le cas de la notion d'exclusion, les processus de définition et les moyens d'y remédier sont marqués par des luttes de classement social (Strobel Pierre, « De la pauvreté à l'exclusion : société salariale ou société des droits de l'homme », *Revue internationale de sciences sociales*, n°148, 1996, pp. 201-18). Pour certains auteurs (Lévy Catherine, *Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité*, Paris, La Dispute, 2003), les transformations des systèmes de protection sociale ont produit un ensemble de catégories et de statuts qui ont contribué à façonner des représentations de la réalité sociale dans lesquelles la

classe ouvrière et en particulier, la partie de celle-ci qui a été mise au chômage depuis quelques décennies, a disparu au profit de nouvelles catégories comme les « exclus », les « pauvres », jusqu'aux « employables » d'aujourd'hui. Si les représentations globalisantes des « pauvres » et des « exclus » ont pris le pas sur celles d'une classe ouvrière devenue invisible (Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999), l'individu pauvre vit en partie dans la non-représentation sociale ou la dénégation sous les traits du « dépendant » (Farge Arlette *et al.*, *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2002). Dans cet ouvrage, nous utiliserons la catégorie de « pauvre » par commodité, tout en reconnaissant son caractère insatisfaisant, notamment en ce qu'elle ne dit rien des rapports de domination et des processus qui conduisent aux inégalités sociales et à la pauvreté.

³ Orfeuil Jean-Pierre (dir.), *Transports, pauvretés, exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004.

⁴ Dupuy Gabriel, *La dépendance automobile*, Paris, Anthropos, 1995.

⁵ Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Bonnet Michel, Desjeux Dominique (éd.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 155-170 ; Bourdin Alain, « L'individualisme à l'heure de la mobilité généralisée », in Allemand Sylvain, Ascher François, Lévy Jacques (dir.), *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, 2004, pp. 91-98.

des exigences de la société contemporaine seraient soumis à un risque croissant de précarisation et de marginalisation¹. Leur situation est alors décrite comme d'autant plus épineuse que dans un contexte de mobilité généralisée, le quartier de résidence comme lieu de pratiques et d'ancrage aurait perdu une bonne partie de son sens, le logement devenant le seul « point fixe » pour les membres d'un ménage, le « lieu où ils se ressourcent individuellement et collectivement et à partir duquel ils vont en ville »². Cette double hypothèse, selon laquelle la mobilité serait devenue une valeur universelle, s'imposant à l'ensemble des groupes sociaux, et aurait fait perdre l'essentiel de leur sens aux pratiques centrées sur l'espace local et la proximité, mérite d'être débattue. La question du rôle du quartier et de la proximité dans les pratiques et les formes d'appartenance des individus et des groupes fait d'ailleurs l'objet d'un vif débat depuis le milieu des années 1990³, auquel il s'agit d'apporter ici une contribution, à partir d'une analyse des pratiques de mobilité et des modes d'ancrage dans les quartiers populaires. Cet article a donc à la fois pour but de présenter une analyse critique des travaux sur la mobilité et l'ancrage des classes populaires et de contribuer à la discussion par la présentation de résultats d'enquêtes de terrain. Il s'appuie sur un travail de synthèse de la littérature mené dans le cadre d'une habilitation à diriger des recherches et sur des enquêtes menées collectivement ou individuellement en France et aux Etats-Unis, dont les conclusions ont déjà fait l'objet de publications⁴.

Le quartier ouvrier décrit par Henri Coing⁵ ou par Michael Young et Peter Willmott⁶, où l'appartenance territoriale était l'un des éléments constitutifs de la cohésion sociale et de l'identité du groupe ouvrier a certes disparu. Certains auteurs contestent d'ailleurs même que la figure du quartier ouvrier, superposant une identité de condition et un espace, ait jamais existé⁷. De même, la banlieue rouge, où prévalait une interaction étroite entre identité sociale ouvrière, identité locale et identité politique, s'est profondément transformée⁸. Cela implique-t-il pour autant que toutes les formes d'ancrage local se soient diluées ? Qu'en est-il pour les groupes sociaux les plus démunis et particulièrement ceux qu'on appelle les ménages « pauvres » ? On émettra l'hypothèse, à la suite de Jean-Claude Chamboredon et al., selon laquelle certains groupes sont plus « localisés », les enjeux locaux étant inégalement importants pour les différents groupes sociaux. Ainsi, à côté de groupes dont le statut est indépendant de la position locale, il existe des groupes fortement localisés, dont la position sociale dépend de la position sur un marché local. Le territoire constitue donc pour ces groupes un support d'identification et de construction des identités sociales⁹.

Si l'espace local est un lieu de ressources pour les classes populaires, l'ancrage qu'elles y développent n'est pas nécessairement exclusif de toute forme de mobilité. L'attachement à un lieu peut se composer avec la substitution entre les lieux permise par la mobilité¹⁰. Ainsi,

¹ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 2005.

² Ascher François, « La fin des quartiers », in Haumont Nicole (dir.) *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 183-201.

³ *Ibid.* ; Authier Jean-Yves, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *Espace, populations, sociétés*, n°2, 1999, pp. 291-306 ; Authier Jean-Yves (dir.), *Du Domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001 ; Piolle Xavier, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'espace géographique*, n°4, 1991, pp. 349-358.

⁴ Coutard Olivier, Dupuy Gabriel, Fol Sylvie, « La pauvreté périurbaine : dépendance locale ou dépendance automobile ? », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002,

pp. 155-176 ; Fol Sylvie, *La mobilité des pauvres*, Paris, Belin, 2009.

⁵ Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières, 1976.

⁶ Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou (Centre de Création Industrielle), 1983.

⁷ Magri Susanna, Topalov Christian (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989.

⁸ Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁹ Chamboredon Jean-Claude, Mathy Jean-Philippe, Méjean Anne, Weber Florence, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, n°41, 1985, pp. 61-88.

¹⁰ Rémy Jean, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in Hirschorn Monique, Berthelot

mobilités et ancrages ne constituent pas deux manières opposées d'habiter en ville¹. Les travaux sur la dépendance automobile des ménages « pauvres »² étayent l'hypothèse selon laquelle la mobilité de ces ménages se caractériserait par des pratiques qui peuvent être intenses mais fondées sur la proximité, l'espace résidentiel étant le principal pourvoyeur de nombreuses ressources de toutes natures. Largement fourni en équipements et services indispensables, l'espace local est surtout le centre de réseaux de solidarité familiale dont l'utilisation est centrale pour des ménages démunis souvent peu pourvus en moyens de déplacements. Dans ces conditions, l'immobilité relative qui caractérise les ménages « pauvres » relève autant de stratégies, s'exerçant dans un univers très contraint, que de leur incapacité physique, économique ou sociale à se déplacer. Avant d'analyser les pratiques des ménages « pauvres » à partir de résultats d'enquêtes de terrain, nous présenterons une synthèse des travaux consacrés à l'ancrage et à la mobilité de ces ménages.

Des quartiers populaires aux quartiers pauvres

Dans la littérature sociologique, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la ville ouvrière et le quartier ouvrier constituent probablement les lieux par excellence de construction des ancrages territoriaux en milieu urbain. Dans ce contexte très spécifique, dont la durée de vie n'a guère excédé quelques décennies, de la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960, les classes populaires, ouvriers mais aussi employés, partageant des conditions de vie marquées par la précarité, ont développé des formes d'appartenance territoriale, sociale et politique originales. La faiblesse des pratiques de mobilité est l'un des éléments constitutifs de ce mode d'ancrage, qui a un rôle protecteur et fournit des ressources à des

ménages qui en sont généralement dépourvus³. A partir des années 1960, l'accroissement des mobilités quotidiennes et résidentielles est l'un des facteurs qui contribuent à la déstructuration de ces quartiers et à la mise en place de nouvelles formes de divisions sociales de l'espace. Alors que les quartiers populaires se transforment et qu'apparaît la figure du quartier pauvre, des analyses de plus en plus nombreuses mettent en avant les effets de l'absence de mobilité des « pauvres » sur les processus d'isolement social et spatial dont ils sont l'objet.

L'ancrage local dans les quartiers populaires

De la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960, les villes et les quartiers ouvriers constituent les territoires privilégiés d'émergence d'une identité sociale ouvrière construite en articulation avec l'identité locale. Dans ces sociétés ouvrières, à l'instar de celle décrite par Jean-Noël Retière, « les ouvriers donnent le ton au paysage social », fortement marqué par cette « hégémonie ouvrière »⁴. Comme nos travaux sur Saint-Denis l'ont montré⁵, des liens territoriaux spécifiques, fondés sur un rapport étroit entre habitat et travail, s'y sont développés. Ces sociétés locales, typiques de la banlieue rouge⁶, se sont structurées autour de l'usine, du quartier et du parti, réunis dans un même territoire. Elles ont secrété de forts ancrages territoriaux, renforcés par une relative stabilité résidentielle et une faible mobilité quotidienne. Martine Segalen⁷, dans ses travaux sur Nanterre, montre que la population ouvrière, dont les déplacements hors de leur commune sont l'exception, est caractérisée par une forte inscription spatiale. Cette inscription spatiale

Jean-Michel, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 135-153.

¹ Authier Jean-Yves, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *art. cit.*

² Coutard Olivier, Dupuy Gabriel, Fol Sylvie, « La pauvreté périurbaine... », *art. cit.*

³ Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*. Paris, L'Harmattan, 1987.

⁴ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan (coll. Le monde de la vie quotidienne), 1994.

⁵ Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, *Le devenir des banlieues rouges*, *op. cit.*

⁶ Fourcault Annie, *Bobigny banlieue rouge*, Paris, Les Editions ouvrières/Presses de la FNNSP, 1986.

⁷ Segalen Martine, *Nanterriens, les familles dans la ville. Une ethnologie de l'identité*, Paris, PUF, 1990.

contribue à l'existence d'une identité de groupe inscrite à la fois dans le travail et dans le quartier et s'appuyant sur une mémoire commune de l'espace qui renforce le sentiment d'appartenance. Dans ces territoires de l'enracinement ouvrier, certains auteurs soulignent l'émergence d'un « véritable patriotisme communal »¹. Les populations des villes ouvrières ne furent pourtant jamais homogènes, et l'identité de la banlieue rouge procède d'une construction politique autant que d'une construction sociale. Ce collectif particulier se structurait au niveau local dans un rapport ambigu d'autonomie et de dépendance vis à vis de l'Etat providence, et de la société dans son ensemble. Au sein de la banlieue rouge, le communisme municipal prenait en charge l'organisation de pans entiers de la vie des habitants et constituait à la fois une contre-société et une source d'identification symbolique².

Les travaux sur le quartier ouvrier³ décrivent des formes d'ancrage local proches de celles constatées au sein de la banlieue rouge⁴. Henri Coing⁵ définit le quartier comme une unité de voisinage retirée, comprenant 2000 à 4000 habitants et qui joue le rôle de « point d'enracinement primaire des individus ». La stabilité dans ce « quartier communauté » y « fait naître à la longue une familiarité, des habitudes communes, des

rencontres fréquentes »⁶. Les habitants trouvant sur place satisfaction à la plupart de leurs besoins, une « multitude de liens les attache au quartier ». Pour Henri Coing, « ce qu'une famille aisée se procure grâce à un appartement confortable, à la voiture, l'argent, la vie culturelle, c'est au quartier qu'une famille ouvrière le demande, c'est là qu'elle veut trouver l'animation, la vie, la chaleur humaine dont elle a besoin. Et ce n'est possible que s'il existe entre les habitants un sentiment d'appartenance au même groupe social, une communauté de vues et de préoccupations, une même échelle de valeurs, une solidarité qui s'expérimente fréquemment ». La proximité des lieux de travail, qui permet des trajets courts, effectués le plus souvent à pied, augmente le temps passé dans le quartier. Les pratiques centrées sur l'espace résidentiel fondent le quartier en véritable unité de vie sociale. Les rues, les cafés, les commerces sont autant de lieux de fréquentation quotidienne où les relations de voisinage se construisent⁷.

D'autres travaux analysent les territoires ouvriers, au moment où ils sont en train de subir des transformations profondes. Michel Pinçon⁸ a analysé les conditions de déstructuration de la société locale ouvrière à Nouzonville, ancienne bourgade industrielle des Ardennes. Dans cette société locale telle qu'elle existait jusqu'aux années 1970, les habitants partageaient une histoire locale commune : l'histoire collective et les histoires individuelles se répondaient. La sociabilité, constituait « une des bases sur laquelle se construisait localement une identité sociale ». L'identité locale s'est ainsi construite à partir de l'appartenance commune à la condition ouvrière, à un passé commun, à une mémoire collective, tandis que l'accumulation d'un patrimoine social, économique, culturel commun a participé à la constitution de l'identité sociale locale. Young et Wilmott⁹, dans leur étude des quartiers ouvriers londoniens, ont montré que ceux-ci se distinguent de même par

¹ Verret Michel, *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979.

² Bacqué Marie-Hélène, Sintomer Yves, « Affiliations et désaffiliations en banlieue, réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°2, 2001, pp. 217-248.

³ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », *Projet*, n°9, 1966 ; Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières, 1976 ; Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, *op. cit.* ; Gans Herbert, *The urban villagers, group and class in the life of Italian American*, New York, Free Press, 1962.

⁴ Par rapport au « modèle » de la banlieue rouge, la dimension des politiques locales en tant que ciment de la société locale ouvrière est notamment absente du quartier ouvrier tel qu'il est décrit par ces auteurs, ce qui ne veut pas dire que la dimension d'identité politique ou syndicale ne participe pas de ce qui fonde l'identité du quartier ouvrier.

⁵ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », *art. cit.*

⁶ Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Pinçon Michel, *op. cit.*

⁹ Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, *op. cit.*

le fort localisme de leurs habitants. La plupart des gens habitent au même endroit depuis longtemps. Le caractère très local des parcours s'accompagne d'une forte réticence à quitter le quartier, celui-ci étant le centre de relations d'interconnaissance très étroites. Pour Young et Wilmott, l'interaction entre l'ancienneté résidentielle et la proximité de la parenté sont au fondement de la création d'un réseau d'attaches locales qui est source de contraintes mais aussi de « satisfaction ». De même, aux Etats-Unis, Herbert Gans¹, analysant le quartier italien du *West End* à Boston, a mis en évidence l'influence de la proximité sur les liens sociaux particulièrement forts existant à l'intérieur de cet espace.

Comme Christian Topalov² l'a montré³, le quartier ouvrier qui se dégage de travaux sociologiques menés pourtant dans des pays différents montre de nombreuses caractéristiques communes. C'est un « quartier-village », remplissant des fonctions multiples pour ses habitants, qui constituent une population décrite comme homogène – alors que d'autres travaux, comme ceux de Masclet⁴ et de Magri et Topalov⁵, ont mis en avant les hiérarchies internes à la classe ouvrière en banlieue rouge et la diversité d'un groupe social comme des espaces où il se polarise. De même, Jean-Noël Retière montre bien, dans ses travaux sur un « fief ouvrier » breton, que les villes ouvrières n'ont pas été les lieux de développement d'une « communauté ouvrière fusionnelle » et que la collectivité citadine était structurée par une hiérarchie sociale qui remet en cause la

« représentation mythique d'une classe ouvrière homogène, unie »⁶.

Comme l'indique Christian Topalov⁷, la description des quartiers ouvriers s'est effectuée dans un contexte particulier, qui est celui de leur profonde transformation sous l'effet des restructurations du monde industriel, de la rénovation urbaine et de l'émergence de nouveaux espaces bâtis dans les périphéries urbaines. En effet, le quartier ouvrier, de même que la banlieue rouge, n'auront duré guère plus de quelques décennies et leur mutation s'est accompagnée de l'émergence de nouvelles formes de divisions socio-spatiales au sein desquelles la localisation des « pauvres » est probablement plus difficile à enfermer dans une entité territoriale spécifique.

La transformation des quartiers populaires

Dès la fin des années 1960, la remise en question du quartier ouvrier sous sa forme antérieure est acquise. En France, elle est induite à la fois par le mouvement de rénovation urbaine, qui, à l'intérieur des villes, vient bouleverser l'organisation des quartiers traditionnels, et par le développement des grands ensembles en périphérie⁸. Dans la banlieue rouge, la phase de construction massive de la « ville fordiste », caractérisée par un urbanisme de « zoning »⁹ produit des quartiers aux caractéristiques urbaines et morphologiques en rupture avec celles des agglomérations qui les accueillent. Ces quartiers ne tardent pas à subir à leur tour la crise de ladite ville fordiste, les mutations de l'appareil productif et le recul des emplois ouvriers entraînant une remise en question de « l'hégémonie ouvrière » décrite par Jean-Noël Retière¹⁰. Parallèlement, la désindustrialisation rompt la relative unité entre travail et résidence qui prévalait dans les quartiers ouvriers et était

¹ Gans Herbert, *The urban villagers*, *op. cit.*

² Topalov Christian, « The Neighborhood of the Social Sciences in the 1950s and 1960s : Three Cross-National Case Studies », contribution au séminaire *Science and the City*, Berlin, Max Planck Institute for the History of Sciences, 2001.

³ Dans son article de 2001, comme dans le séminaire qu'il anime à l'EHESS, en 2001-2002, Christian Topalov opère un rapprochement entre les travaux de Henri Coing, de Young et Wilmott et de Herbert Gans.

⁴ Masclet Olivier, « Du bastion au ghetto. Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005, pp. 10-25.

⁵ Magri Susanna, Topalov Christian, (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, *op. cit.*

⁶ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

⁷ Topalov Christian, « The Neighborhood of the Social Sciences ... », *loc. cit.*

⁸ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », *art. cit.*

⁹ Bidou-Zachariasen Catherine, « Les rigidités de la ville fordiste, réflexions sur la genèse des dysfonctionnements dans les banlieues françaises », *Espaces et sociétés*, n°82-83, 1995, pp. 149-166.

¹⁰ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

à l'origine de formes d'appartenance spécifiques et d'une certaine « cohésion sociale ». Les mouvements structurels qui ont affecté l'organisation de la production et du travail industriel dans les années 1970 ont eu ainsi des effets profonds sur les sociétés locales ouvrières. Pour Jean-Noël Retière, les transformations de l'économie industrielle vont de pair avec une accentuation des segmentations résidentielles et sociales tandis que la « communauté historique locale, enracinée » perd sa position dominante. Si la classe ouvrière est loin de disparaître, sa fraction dominante et établie devient minoritaire, fragilisée et soumise à de nouvelles formes de cohabitation sociale, tandis que s'opère une « recomposition sociale interne au monde populaire communal ». La connexion entre appartenance ouvrière et enracinement local se dilue tandis que le lien « symbiotique, historique, entre le territoire et le monde ouvrier » perd de sa force¹. Comme le montre Michel Pinçon², les transformations économiques ont abouti à une remise en cause de la position sociale de l'ouvrier de métier et donc de l'identité ouvrière mais ont aussi bouleversé l'organisation sociale de territoires fondés sur cette identité sociale à base locale. Dès lors, ce qui était un avantage devient un handicap. L'absence de mobilité, qui préservait la communauté ouvrière, devient isolement et obstacle aux changements inéluctables. La distance par rapport à la société marchande qui permettait aux communautés ouvrières d'être relativement moins « dominées » devient facteur de marginalisation, de déclassement social et au-delà, de perte d'identité.

La mutation des quartiers populaires est d'ailleurs en partie liée aux transformations majeures qu'a subies le groupe ouvrier lui-même. Les restructurations post-fordistes ont en effet affecté en profondeur la structure de l'emploi dans les pays industrialisés. Les données sur longue période montrent, en France, une chute continue de l'emploi industriel depuis 1954 et un effondrement dans le secteur du bâtiment qui se traduisent par une baisse de la part des ouvriers dans la population

active. Stéphane Beaud et Michel Pialoux³ ont montré comment, à l'intérieur de la catégorie ouvrière, un groupe central, celui des ouvriers d'industrie, a disparu en tant que groupe disposant d'un capital politique et d'un ensemble de ressources culturelles qui permettaient d'affirmer son identité et de le défendre collectivement. L'éclatement de la classe ouvrière va de pair avec une transformation en profondeur de la condition ouvrière. Dans l'industrie, la nouvelle division du travail qui s'est mise en place tend à faire disparaître le brassage des générations et des qualifications qui caractérisait la grande usine fordienne au profit d'une homogénéisation professionnelle des salariés, à l'intérieur d'unités de production de plus en plus spécialisées. Dans le même temps, les oppositions qui traversent le groupe et qui existaient dans la configuration antérieure ne sont plus masquées par le travail d'unification mené par les militants. La flexibilité des horaires, l'imposition de rythmes contraignants, le recours massif au travail précaire et l'individualisation des relations créent des conditions qui font obstacle à la construction de solidarités et d'une conscience commune de groupe. Si la condition ouvrière a perdu une partie de son assise dans le monde industriel, elle s'est développée dans le secteur tertiaire, sous l'effet de la prolétarianisation des employés. Ainsi, dans les anciennes villes ouvrières, le déclin marqué de la classe ouvrière d'industrie va de pair avec une « poussée de la catégorie des employés et une prolétarianisation massive », accompagnée d'une montée du chômage. De moins en moins ouvrières, ces villes restent pourtant des villes populaires⁴.

Cependant, la question des classes populaires est aujourd'hui de plus en plus occultée, tandis que la question de l'exclusion prend une place croissante. La catégorie d'ouvrier semble s'être ainsi effacée au profit de la catégorie de « pauvre », tandis qu'au quartier populaire se substitue la figure du « quartier pauvre », caractérisé par « l'exclusion » de ses habitants⁵.

³ Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

⁴ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

⁵ Tissot Sylvie, « Les sociologues et la banlieue : la construction savante du problème des "quartiers

¹ *Ibid.*

² Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers...*, *op. cit.*

A cette catégorie se trouvent attachées, dans bon nombre d'analyses, des caractéristiques particulièrement négatives, et en particulier l'hypothèse fréquemment admise d'une immobilité qui renforcerait les difficultés des habitants.

De l'ancrage aux effets néfastes de « l'immobilité » dans les quartiers pauvres

La recherche urbaine nord-américaine a abordé de longue date la question des effets de l'absence de mobilité sur les conditions de vie et le destin social des ménages « pauvres » et/ou appartenant aux minorités ethniques. Cette thématique a été nourrie de travaux émanant de perspectives différentes mais qui convergent dans le fait de considérer l'immobilité comme problème. En effet, selon l'hypothèse du *spatial mismatch*, les processus de ségrégation, conjugués aux effets de la décentralisation des emplois, ont eu pour résultat d'éloigner les individus appartenant aux minorités ethniques, concentrés pour la plupart dans les centres-villes déshérités, des opportunités d'emplois localisées généralement en périphérie. Un autre volet d'analyse s'intéresse aux « effets de quartier » et part de l'hypothèse selon laquelle la concentration durable de citoyens précarisés dans certains espaces aurait pour effet de renforcer les effets négatifs de la pauvreté sur les destins sociaux des individus et ménages concernés. Dans les deux cas, la mobilité est invoquée comme moyen de sortir de l'isolement spatial et social créé par la ségrégation.

L'hypothèse du spatial mismatch

Les tentatives de mise en évidence du décalage entre le lieu de résidence des ménages pauvres et des minorités ethniques et la localisation des emplois peu qualifiés ne sont pas récentes. John F. Kain est, en 1968, le premier chercheur à montrer, à partir d'un travail sur Chicago et Detroit, l'impact de la discrimination résidentielle sur l'emploi des

minorités noires¹. Il montre que la ségrégation résidentielle affecte à la fois la distribution spatiale de l'emploi des Noirs et leur taux de chômage. Le processus continu de décentralisation des emplois a accentué le phénomène, en augmentant l'éloignement des emplois pour les Noirs qui, aux Etats-Unis, résident majoritairement dans les quartiers centraux. Depuis les travaux de Kain, l'hypothèse du *spatial mismatch* a été beaucoup discutée et reste controversée. Les ménages pauvres et appartenant aux minorités seraient, selon cette hypothèse, condamnés soit au chômage, soit à parcourir de longues distances pour accéder à l'emploi. A partir de la fin des années 1990, les travaux sur le *spatial mismatch* ont connu une nouvelle impulsion à la faveur de la réforme de l'aide sociale aux Etats-Unis. Le débat a alors beaucoup bénéficié du développement de travaux empiriques, dont les résultats ne sont pas nécessairement convergents.

Dans la période récente, la thèse du *spatial mismatch* s'est diffusée de manière significative en Europe, sans y apporter de conclusion très tranchée². Pourtant, les effets négatifs du manque de mobilité semblent un postulat acquis dans la littérature urbaine hexagonale. Le confinement spatial des ménages « pauvres » dans des quartiers de « relégation » se traduirait par une immobilité volontaire de ces ménages et par une attitude de repli³. Les individus qui ne sont pas en mesure de se déplacer à la hauteur des exigences de la société contemporaine seraient condamnés à l'isolement relationnel ou enfermés dans une « désastreuse immobilité »⁴. Ils seraient alors soumis à un risque croissant de précarisation et de marginalisation. La vie

¹ Kain John, « Housing segregation, negro employment and metropolitan decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 82, 1968, pp. 175-197.

² Fieldhouse Edward A., « Ethnic minority unemployment and spatial mismatch: the case of London », *Urban Studies*, vol. 36, n°9, 1999, pp. 1569-96 ; Fol Sylvie, Dupuy Gabriel, Coutard Olivier, « Transport Policy and the Car Divide in the UK, the US and France: Beyond the Environmental Debate », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 31-4, 2007, pp. 802-818.

³ *Ibid.*

⁴ Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Bonnet Michel, Desjeux Dominique (éd.), *Les Territoires de la mobilité, op. cit.*, pp. 155-170.

sensibles" (1985-1995) », *Genèses*, n°60, 2005, pp. 57-75.

quotidienne de ces « insulaires » se déroulerait donc dans d'étroites enclaves, qui seules permettent une certaine familiarité rassurante et une moindre contrainte, mais dont l'exclusive fréquentation les condamnerait à l'isolement relationnel¹. Ces analyses ne sont pas sans parenté avec la thèse des effets de quartier, centrée elle aussi sur les effets du « confinement spatial » des citadins « pauvres ».

L'hypothèse des effets de quartier

Le débat sur les effets de quartier repose sur l'hypothèse selon laquelle la concentration des ménages pauvres dans des quartiers isolés spatialement et socialement du reste de la société urbaine aurait pour effet de redoubler les conséquences de la pauvreté. Ces ménages auraient donc plus de difficultés à trouver un emploi, leurs enfants auraient des résultats scolaires plus mauvais et seraient plus exposés au risque de comportements déviants que s'ils vivaient ailleurs. Cette hypothèse a émergé au carrefour de différents courants de recherche² :

- les travaux sur l'*underclass*, qui ont connu un grand retentissement académique et médiatique. Ce terme, introduit par Gunnar Myrdal en 1962, désignait « une classe défavorisée de personnes non employées, non employables et sous employées, de plus en plus désespérément mises à l'écart de la nation dans son ensemble, et ne partageant plus sa vie, ses ambitions et ses réalisations ». Rapidement, ce concept, qui décrivait au départ l'aboutissement d'un processus économique dont les plus pauvres étaient les victimes, s'est teinté d'une connotation raciale, puis culturelle, la notion d'*underclass* renvoyant aux comportements déviants d'une partie de la

population noire des centres-villes³. William J. Wilson la reprend en 1987⁴, tout en se démarquant de ces points de vue teintés de moralisme, pour désigner un groupe constitué d'individus et de familles confrontés à de longues périodes de pauvreté et à un chômage structurel élevé, dépendants de l'aide sociale et vivant dans une situation d'« isolement social » croissant. Les individus appartenant à l'*underclass* seraient caractérisés par des traits comportementaux tels que l'affaiblissement des liens au travail, l'augmentation de la part des familles monoparentales, les difficultés à se marier, l'échec scolaire, l'autolimitation des relations sociales, le développement de la délinquance et de la criminalité...

- les théories de la « contagion », développées notamment par John Crane. Dans son article, publié en 1991⁵, Crane propose d'utiliser le terme d'épidémie pour qualifier la manière dont les problèmes sociaux se répandent dans les ghettos. Afin d'analyser les mécanismes de cette épidémie, il utilise un modèle mathématique mis au point pour étudier la manière dont se répandent les maladies contagieuses. L'hypothèse de base du modèle est que les problèmes sociaux sont contagieux et se répandent à travers l'influence des groupes de pairs. Comme pour les maladies contagieuses, il existe des niveaux critiques d'incidence des problèmes sociaux au sein de la

¹ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir...*, op. cit.

² Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France, (eds), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 181-193 ; Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, vol. 33-1, 2007, pp. 89-104.

³ Les débats sur l'*underclass* ont ainsi porté sur la question de l'existence d'une « culture de la pauvreté ». Dans certaines analyses, la pauvreté va de pair avec des traits de comportement particuliers, liés à une perte des valeurs et des références de la culture majoritaire. Cette forme de culture déviante se traduirait notamment par un éclatement de la famille, dont témoigne par exemple l'augmentation des naissances hors mariage au sein de la population noire pauvre, et par la montée de la criminalité, comme manifestation de la « dégénérescence morale » de cette frange de la société.

⁴ Wilson William Julius, *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

⁵ Crane John, « The Epidemic Theory of Ghettos and Neighborhood Effects on Dropping Out and Teenage Childbearing », *The American Journal of Sociology*, vol. 96, n°5, 1991, pp. 1226-1259.

population. En dessous de ce niveau critique, les problèmes se stabilisent autour d'un équilibre relativement bas. En revanche, si ce seuil est dépassé, les problèmes commencent à se répandre de manière exponentielle : c'est l'épidémie qui se déclare. Pour Crane, certains types de population sont plus sensibles aux effets de la contagion : ce sont en particulier ceux qui sont plus réceptifs à l'influence des groupes de pairs. Il inclut dans cette catégorie : les enfants de familles mono-parentales, les hommes pauvres vivant en milieu urbain, les adolescentes noires pauvres...

- les approches en termes de capital social ou de réseaux sociaux, développées par Putnam¹ et Granovetter². Robert Putnam définit le capital social comme un ensemble de liens, de normes et de confiance facilitant la coordination et la coopération au sein d'un groupe ou d'une société. Les « communautés » efficaces sont celles qui possèdent un capital social important alors que le manque de ressources de certaines « communautés » serait dû à un faible capital social. Si la thèse générale de R. Putnam est que la société américaine dans son ensemble connaît un déclin du capital social, la faiblesse du capital social est vue comme une caractéristique des quartiers pauvres et des individus qui y vivent. En effet, l'isolement spatial et social priverait ces individus de contacts avec des personnes appartenant à d'autres groupes sociaux. Et si les réseaux sociaux internes au quartier existent, le capital social qu'ils représentent n'aurait guère d'utilité pour les habitants des quartiers pauvres car il ne leur permet pas de d'ouverture vers d'autres univers sociaux, seule clé d'accès aux emplois ou à la réussite sociale. Cette approche prolonge celle de Mark Granovetter sur les « liens faibles »

Dans cette approche, qui distingue liens forts et liens faibles, les seconds, qui sont ceux noués à l'extérieur de la communauté et du voisinage, dans le cadre professionnel par exemple, sont démontrés comme les plus efficaces dans la recherche d'emploi.

Ainsi, d'une partie des travaux sur les effets de quartier et sur le *spatial mismatch* se dégage l'idée selon laquelle la concentration de la pauvreté issue de la ségrégation sociale et raciale a pour effet d'isoler les ménages pauvres à la fois sur le plan spatial et sur le plan social. Cet isolement est lié au manque de mobilité des ménages, tant dans leurs déplacements quotidiens que du point de vue de leur capacité à déménager dans un autre quartier. Les ménages pauvres sont considérés en quelque sorte comme « prisonniers » de leur quartier de résidence et cet enfermement aurait pour effet d'accentuer leurs difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi.

Ces analyses, issues de travaux nord-américains, ont eu un succès certain en France et la thèse des effets de quartier, comme celle du *spatial mismatch*, sont reprises dans le monde académique et politique. Ainsi, pour les auteurs du rapport du Conseil d'Analyse Economique³, la ségrégation urbaine donnerait naissance à un processus d'« hystérésis », qui d'une part fait qu'un « symptôme » (le chômage par exemple) persiste même quand ses causes se sont atténuées, et qui, dans sa version spatiale, se manifeste par « le creusement d'une distance physique et sociale à l'emploi, le développement de fortes discriminations sur le marché du travail et la prolifération d'une économie souterraine ». Les analyses américaines du *spatial mismatch* sont citées pour expliquer la dimension spatiale de l'isolement, liée à la distance physique aux emplois et au manque de mobilité. La distance sociale, liée à la faiblesse des réseaux sociaux, est expliquée à l'aide de la théorie du capital social tandis que les comportements déviants sont une autre caractéristique du phénomène d'hystérésis

¹ Putnam Robert, *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, 2000.

² Granovetter Mark, « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, n°78, 1973, pp. 1361-1380.

³ Fitoussi Jean-Paul, Laurent Eloi, Maurice Joël, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, Paris, La Documentation Française, 2004.

spatiale, symptôme des dysfonctionnements sociaux graves qui caractérisent ces quartiers.

S'interrogeant lui aussi sur les effets de la concentration de la pauvreté, Jacques Donzelot¹ constate que celle qui règne dans les quartiers en difficultés des banlieues françaises « aggrave la situation de ceux qui vivent dans ces lieux du fait de leur réunion. Faisant de la pauvreté une condition normale puisque partagée, la concentration réduit d'autant la propension à sortir de ces lieux ». Dans un article plus récent, il emprunte aux auteurs de rapport du Conseil d'analyse économique, sous un vocable légèrement transformé, la notion d'« hyperesthésie spatiale » pour expliquer « la fatalité qui pèse sur les cités ». Rendant compte des effets de la concentration de la pauvreté en termes de distance physique, distance sociale et distance légale, il insiste sur « la nature contrainte de l'entre soi des habitants des cités » qui « produit toute sa nocivité car il ne permet pas plus la constitution de liens forts entre les habitants que de liens efficaces avec l'extérieur ». Cette mobilisation des analyses nord-américaines s'effectue cependant de manière sélective, sans référence aux vifs débats qui les traversent².

Des thèses controversées

Les travaux sur les effets de quartier comme ceux sur le *spatial mismatch* sont en effet l'objet de controverses et l'importance numérique de la littérature qui leur est consacrée atteste de la vigueur des débats. Par ailleurs, l'hypothèse des « effets de quartier » a fait l'objet de véritables expérimentations opérationnelles. Elle a été à l'origine de politiques de déségrégation dont la définition et l'évaluation ne peuvent être dissociées du débat académique³. Si certains auteurs ne nient pas le rôle de la pauvreté dans l'émergence de formes

de comportement différents de ceux de la classe moyenne blanche, en particulier quand la pauvreté s'installe de façon durable et interdit tout projet rationnel, ils estiment que les pauvres acquièrent davantage de tels traits culturels parce qu'ils sont dépossédés et exclus que du fait d'une « culture de la pauvreté » qui serait liée à l'isolement spatial⁴.

Parmi les points de vue les plus critiques de la thèse des effets de quartier, Harry Bauder⁵ estime qu'une partie des travaux sur les effets de quartier se fondent sur une conception essentialiste de la culture selon laquelle ce sont les normes culturelles qui expliquent la marginalité des individus. Dans les quartiers pauvres, les normes véhiculées par les pairs « infecteraient » les jeunes. A l'inverse, dans les quartiers aisés, les pauvres seraient censés bénéficier de la contagion positive de nouvelles normes de comportement et compétences sociales. Ces travaux partent ainsi en général de la notion de dysfonctionnement social et centrent leur attention sur les comportements « déviants » en adoptant un point de vue normatif sur les conduites des habitants des quartiers pauvres⁶. Le quartier pauvre est ainsi enfermé dans une vision négative homogène et ses effets ne sont envisagés que sous un seul angle, celui de l'anomie et de la déviance. De même, dans la conception dichotomique du capital social, la dimension des réseaux internes au quartier en tant que ressource pour les habitants est largement passée sous silence.

D'autres approches tendent à minimiser le rôle des effets de quartier au profit d'explications plus structurelles du chômage ou des difficultés d'intégration des ménages « pauvres ». Ainsi, alors que Wilson, dans son analyse de la pauvreté, parle de « déclin des déterminants raciaux », Norman Fainstein⁷

¹ Donzelot Jacques, *Faire société. La politique de la ville en France et aux Etats-Unis*, Paris, Seuil, 2003.

² Donzelot Jacques, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°303, 2004, pp. 14-39.

³ Pour une présentation et une analyse de ces expérimentations et de leur lien avec le débat scientifique, nous renvoyons aux travaux menés avec Marie-Hélène Bacqué : Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « Effets de quartier... », *art. cit.*

⁴ Gans Herbert, *Peaople, Plans and Politics. Essay on Poverty, Racism, and Other National Urban Problems*, Columbia University Press, NY, Oxford.

⁵ Bauder Harry, « Neighborhood Effects and Cultural Exclusion », *Urban Studies*, vol. 39, n°11, 2002, pp. 85-93.

⁶ *Ibid.* ; Marpsat Maryse, « La modélisation des effets de quartier aux Etats-Unis, une revue des travaux récents », *Population*, vol. 54, n°2, 1999, pp. 303-330.

⁷ Fainstein Norman, « Race, Class and Segregation : Discourses about African Americans », *Journal of*

ainsi que Douglas Massey et Nancy Denton¹ montrent au contraire que les formes de ségrégation résidentielle ou économique actuelles non seulement n'ont pas diminué mais ont toujours pour fondement principal la race et non la classe. De même, dans le débat sur le *spatial mismatch*, David T. Ellwood² défend que la distance spatiale aux emplois a beaucoup moins de pouvoir explicatif sur le chômage des jeunes du ghetto de Chicago que la discrimination raciale. Pour Kathryn O'Regan et John Quigley³, l'accessibilité spatiale aux emplois a moins d'importance que d'autres facteurs tels que le manque de formation et de qualification. En définitive, le succès des thèses du *spatial mismatch* et des effets de quartier témoigne sans doute davantage du mouvement de « spatialisation des problèmes sociaux »⁴ dans les analyses de la ségrégation urbaine que de la réalité avérée des processus qu'elles décrivent. Par ailleurs, les tenants de ces deux thèses ont tendance à sous-estimer, voire à passer sous silence, le rôle du quartier comme lieu de ressources pour ses habitants, et en particulier pour les plus « pauvres ».

Le quartier comme lieu de ressources

Les analyses présentées ici reposent sur des travaux de terrain menés dans des quartiers pauvres en France et aux Etats-Unis. Ces enquêtes, qui ont été menées en 2000 pour les terrains français et en 2004 pour les terrains américains, se sont déroulées dans des contextes très distincts, celui de la région Ile-de-France et celui de l'agglomération de San

Francisco⁵ et dans des conditions différentes. Les entretiens semi-directifs ont été menés au domicile des ménages pour la plupart des entretiens en France et dans des lieux publics ou des locaux associatifs pour les entretiens aux Etats-Unis. Ils ont permis d'appréhender de manière fine les pratiques de mobilité ainsi que les modalités de l'ancrage local des ménages, en les mettant en relation avec leur position sociale et leur trajectoire.

Dans un univers très contraint par la rareté du capital sous toutes ses formes, les ménages « pauvres » ont à leur disposition des ressources limitées dont ils usent différemment selon leur position et leur trajectoire sociales. La proximité, comme la mobilité, font partie de ces ressources. Alain Tarrus⁶ a montré comment la mobilité peut être une ressource bien maîtrisée, y compris par des individus qui ne font pas partie des groupes dominants. Travaillant sur les mouvements des immigrants, il analyse leur capacité à donner sens aux espaces qu'ils traversent et investissent, qu'il qualifie de compétences « nomades ». Dans la lignée de ces travaux, Camille

Urban and Regional Research, vol. 17, n°3, 1993, pp. 397-403.

¹ Massey Douglas, Denton Nancy, *American Apartheid : Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.

² Ellwood David T., « The Spatial Mismatch Hypothesis : Are There Teenage Jobs Missing in the Ghetto ? », in Freeman Richard B., Holzer Harry J. (eds), *The Black Youth Unemployment Crisis*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, pp. 147-190.

³ O'Regan Kathryn, Quigley John, « Spatial Isolation and Welfare Recipients : What Do We Know ? », IBEN, UCB, *Working Paper*, n°99-003, 1999.

⁴ Tissot Sylvie, Poupeau Franck, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4, 2005, pp. 4-9.

⁵ Les entretiens sur les terrains franciliens (Saint-Denis et Chaumont-en-Vexin) ont été beaucoup plus nombreux (une trentaine dans chaque site) que ceux conduits dans la banlieue de San Francisco (une quinzaine au total, à Oakland, Berkeley et Vallejo). Les interviewés américains sont presque tous des femmes et des bénéficiaires du *Welfare*. Les enquêtés des deux sites français offrent des profils assez proches, avec une part importante de chômeurs. Les ouvriers sont cependant plus nombreux à Saint-Denis et les employés à Chaumont-en-Vexin. Les ménages français ont été contactés soit par le biais des fichiers de l'organisme bailleur dans le cas de Saint-Denis, soit directement en se présentant à leur domicile dans le cas de Chaumont-en-Vexin. Les ménages américains ont été contactés par l'intermédiaire d'associations caritatives ou de centres sociaux. J'ai mené moi-même la totalité des entretiens aux Etats-Unis (mais les transcriptions, intégrales, ont été effectuées par des étudiants américains) tandis que les entretiens sur les terrains français ont été réalisés en partie par des étudiants (qui ont également assuré le travail de transcription intégrale) dans le cadre de leur mémoire de recherche sous ma direction ou celle de mes collègues, Olivier Coutard et Gabriel Dupuy.

⁶ Tarrus Alain, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Tarrus Alain, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, Paris, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2000.

Schmoll¹ analyse, à travers l'exemple des commerçantes tunisiennes circulant entre Naples et leur région d'origine, comment la mobilité de ces femmes leur permet de conquérir des pouvoirs financiers et de décision, ainsi que de nouveaux territoires. De même, la thèse d'Yves Jouffe² montre que les « précaires » peuvent être mobiles et déploient des stratégies à cet effet. Pour cet auteur, la catégorie de pauvre « ne se réduit pas à l'image de l'insulaire enfermé dans un territoire de vie limitée et figé » mise en avant par Eric Le Breton³. Si les populations dominées manquent de ressources pour contrecarrer leur domination, cela ne signifie ni absence de choix ni enfermement dans « une logique de survie qui pousserait à ne considérer que les nécessités immédiates ». Au contraire, Yves Jouffe constate chez les précaires qu'il a étudiés « une complexité et une diversité des logiques d'acteurs » et « une capacité de projection et de maîtrise stratégique », qui ne sont pas habituellement associées au statut de personne précaire. S'ils peuvent dans certains cas utiliser les ressources de la mobilité, les ménages « pauvres » mettent aussi en œuvre des stratégies qui leur permettent de mobiliser au mieux les ressources de la proximité. L'importance que représentent ces ressources renvoie au rôle particulier joué par la scène locale pour ces ménages.

Un marché de l'emploi centré sur le « local »

Nos enquêtes dans l'agglomération parisienne ont montré le caractère très local des marchés de l'emploi des ménages pauvres interviewés. La part d'actifs travaillant dans la commune atteint un tiers parmi les enquêtés chaumontais et près de 40% à Saint-Denis. Dans l'agglomération de San Francisco, l'absence de voiture limite encore davantage l'espace de recherche d'un emploi :

« Mes lieux d'emploi changent mais en général, j'essaie de trouver du travail dans le centre (d'Oakland). Pour un emploi, je devais me déplacer à Concord Nord et ça me prenait à peu près deux heures. Je prenais le BART. Je travaillais de 8h à 17h [...]. Quand je rentrais à la maison, tout ce que je pouvais faire c'était préparer le dîner, faire la vaisselle, préparer mes vêtements pour le jour suivant et aller me coucher. » (Entretien Sylvia, Berkeley)

Comme l'indique Sylvia, dans le cadre restreint d'une accessibilité limitée par l'absence de voiture, il importe de trouver du travail à proximité, c'est-à-dire dans un rayon permettant des temps de trajet compatibles avec l'organisation de la vie familiale. Dans les stratégies de recherche d'emploi des ménages « pauvres », le critère local est donc largement privilégié. Différentes recherches nord-américaines ont mis en avant le rôle central de la proximité géographique dans l'accès à l'emploi des ménages pauvres ou appartenant aux minorités ethniques. Ainsi, David Immergluck⁴ montre que l'existence d'une offre d'emplois de proximité a un impact décisif sur le processus de sortie du chômage des ménages pauvres. Quant à Misuki Kawabata et Qing Shen⁵, leurs travaux indiquent que les individus les moins qualifiés tendent à travailler sur un marché de l'emploi beaucoup plus local. En France, l'emploi des ménages pauvres est également lié à des marchés du travail dont la base est essentiellement locale. Dans les enquêtes exploitées par Cécile Vignal⁶, les chômeurs les moins qualifiés sont aussi ceux qui sont le moins disposés à migrer pour chercher un emploi. Les catégories ouvrières non qualifiées et d'employées refusent plus fréquemment d'être mobiles (respectivement 62% et 60%) que les ouvriers qualifiés (51%),

¹ Schmoll Camille, *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de Doctorat, Université Paris X, 2004.

² Jouffe Yves, *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*, thèse de Doctorat, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2007.

³ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir*, op. cit.

⁴ Immergluck David, *Neighborhood jobs, race, and skills. Urban Unemployment and Commuting*, New York and London, Garland Publishing, 1998.

⁵ Kawabata Misuki, Shen Qing, « Commuting Inequality between Cars and Public Transit : The Case of the San Francisco Bay Area, 1990-2000 », *Urban Studies*, vol. 44, n°9, 2007, pp. 1759-1780.

⁶ Vignal Cécile, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*, thèse de Doctorat, Université Paris XII, 2003.

les professions intermédiaires (45%) et les cadres (33%).

Comme l'exemple de Sylvia le suggérait, le rôle joué par la proximité dans l'accès à l'emploi des ménages pauvres est en partie lié aux stratégies de ces ménages, qui ont probablement intégré les gains et les coûts qu'ils peuvent attendre de la mobilité géographique compte tenu de leur profil de qualification. Pour Karen Chapple¹, si les femmes peu qualifiées limitent leur recherche à des emplois locaux, c'est parce qu'elles savent qu'elles manquent des qualifications leur permettant d'être « compétitives » sur un marché du travail à l'échelle régionale. Prenant des distances avec les travaux sur le « *spatial mismatch* », qui ont selon elle tendance à « réduire l'espace aux frictions de la distance » et à produire « un cadre déterministe qui minimise l'importance des processus sociaux dans l'accès à l'emploi », Karen Chapple analyse en profondeur le rôle des réseaux sociaux dans l'accès à l'emploi des femmes pauvres. Elle montre que ces réseaux aident ces femmes à surmonter les obstacles liés à la discrimination et à amorcer leur transition vers l'emploi. L'usage des réseaux sociaux conduisant à trouver un travail à proximité du domicile alors même que pour ces femmes, l'éloignement de l'emploi a peu de chances de se traduire par des salaires plus élevés, le recours aux réseaux constitue une véritable stratégie spatiale de la part des femmes pauvres. Par rapport aux travaux mettant l'accent sur l'inefficacité des réseaux sociaux des pauvres pour la recherche d'emploi, liée soit à l'isolement spatial² soit à l'insuffisance des « liens faibles »³, Karen Chapple met au contraire en évidence l'importance des contacts dans les stratégies de recherche d'emploi des femmes bénéficiaires du *Welfare*. Karen Chapple montre également que les femmes

pauvres limitent volontairement à la fois le périmètre de leur recherche de travail et l'éloignement des emplois qu'elles sont susceptibles d'accepter. Certaines d'entre elles évaluent soigneusement le coût des déplacements comparé au gain qu'elles peuvent en attendre en termes de salaire ; certaines ne souhaitent pas travailler loin de leur domicile et de leurs enfants tandis que d'autres ne se sentent pas assez à l'aise lorsqu'elles s'éloignent de leur quartier de résidence. De même, dans le contexte français, Cécile Vignal⁴ indique que pour les salariés non qualifiés, l'élargissement de l'espace de la recherche d'emploi ne permet pas forcément d'augmenter la rémunération.

Le rôle des réseaux sociaux

Sur les terrains français comme dans l'agglomération de San Francisco, c'est à l'échelle locale que se concentre l'essentiel des réseaux sociaux que les ménages « pauvres » sollicitent. Ainsi, dans les deux cas, les habitants interrogés font régulièrement appel à leur famille ou à leurs amis. Le réseau familial est manifestement le plus facile à mobiliser et c'est celui qui est le plus souvent évoqué. Lorsque la famille ne vit pas sur place, ce sont les réseaux amicaux qui sont sollicités. Ces pratiques de recours aux réseaux sociaux et familiaux des ménages non motorisés est également soulignée par Benjamin Motte-Baumvol⁵, qui montre que ces ménages augmentent leur mobilité en ayant recours au covoiturage ou à l'usage de voitures appartenant à des proches. Les mêmes pratiques sont mises en avant par Evelyn Blumenberg et Michael Smart⁶ qui concluent, dans leur analyse des pratiques de déplacement des immigrants à Los Angeles, que ces derniers ont recours bien plus fréquemment au covoiturage que les non immigrants. Ainsi, les immigrants

¹ Chapple Karen, « Time to Work : Job Search Strategies and Commute Time for Women on Welfare in San Francisco », *Journal of Urban Affairs*, vol. 23, n°2, 2001, pp. 155-173.

² Wilson William Julius, *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

³ Granovetter Mark, « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, n°78, 1973, pp. 1361-1380.

⁴ Vignal Cécile, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie*, thèse citée.

⁵ Motte-Baumvol Benjamin, « La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services : le cas de la grande couronne francilienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 5, 2007, pp. 897-920.

⁶ Blumenberg Evelyn, Smart Michael, « Getting by With a Little Help from My Friends... and Family », présentation à la Conférence de l'ACSP, 2008.

se tournent davantage vers leurs réseaux sociaux, et en particulier familiaux, pour compenser leur manque de ressources dans d'autres domaines.

Dans l'agglomération de San Francisco, pour la majeure partie des personnes non motorisées, l'accompagnement en voiture par l'un de leurs proches constitue un mode de déplacement habituel. Parmi les ressources que les ménages pauvres peuvent attendre de leurs réseaux, le prêt de véhicule constitue également une forme d'aide assez fréquente. Manifestement, la mobilisation des réseaux exige une planification et une hiérarchisation des besoins, de même qu'une organisation minutieuse des déplacements. Les demandes d'aide sont généralement soigneusement dosées et si les enquêtés ne mettent pas toujours en avant les contraintes que cela représente, celles-ci n'en sont pas moins évidentes. Comme le montrent également Kelly Clifton¹ et Alissa Gardenhire², l'offre de contreparties financières peut dans certains cas faciliter le recours à l'entraide, sachant que dans bon nombre de cas, les personnes sollicitées n'ont pas beaucoup plus de moyens financiers que leurs obligés :

« Je fais mes courses à Gisors, je paye quelqu'un qui a une voiture, je paye l'essence et il m'emmène. C'est un peu la galère. Toutes les semaines il faut que j'aille faire des courses. » (Entretien Mme Ferron, Chaumont)

« J'offre de l'argent pour l'essence ou quelque chose comme ça. J'offre toujours quelque chose quand les gens m'accompagnent en voiture. Certaines personnes acceptent, d'autres pas. » (Entretien Dawn, Oakland)

Aux Etats-Unis, où la pression vers la motorisation est beaucoup plus forte, les réseaux familiaux jouent un rôle important dans l'aide à la motorisation. Dans les enquêtes de Kelly Clifton et Alissa Gardenhire³, les cas où la voiture a pu être achetée grâce au soutien

financier de la famille sont fréquents. Parmi les personnes interviewées dans l'agglomération de San Francisco, plusieurs de celles qui possèdent une voiture l'ont obtenue à la suite d'un don d'un des membres de leur famille :

« Ma voiture s'est cassée et mes parents m'ont acheté une nouvelle voiture. C'est parce qu'ils pouvaient se le permettre. Sinon, ma mère aurait probablement demandé de l'argent à la famille tout autour. C'est probablement ce qu'elle aurait fait, demander aux gens de la famille d'aider à réunir l'argent pour payer la voiture. Elle est capable de faire ça. » (Entretien Vivian, Oakland)

De manière générale, la famille joue un grand rôle dans les pratiques des habitants, qui lui consacrent une grande partie de leur temps libre. Jean-Pierre Orfeuil⁴ montre que pendant le week-end, les visites à la famille et aux amis représentent, chez les ménages les plus modestes, une part nettement plus importante des déplacements que pour les ménages aisés. La fréquence des rencontres avec la famille est commune à la majeure partie des ménages rencontrés :

« Tous mes frères et sœurs habitent Saint-Denis et tous les frères et sœurs de mon mari habitent à Stains. On les voit très souvent, on se voit chez l'une, chez l'autre, ou on va à Saint-Denis se balader, faire les magasins, faire du lèche-vitrines [...]. J'ai ma famille, c'est le plus important, je vois très souvent mes frères et sœurs. » (Entretien Mme Choukri, Salvador Allende)

« On s'entend bien, quoi (avec la famille). Alors ils viennent à la maison, ou je vais là-bas passer le week-end, ils viennent me chercher puis ils me ramènent après. » (Entretien Madame Arnaud, Chaumont).

Ainsi, le réseau familial est un grand pourvoyeur de services et d'entraide. Certains de ces services minimisent les déplacements et facilitent l'accès à l'emploi, comme les gardes d'enfants⁵, qui sont monnaie courante parmi les

¹ Clifton Kelly, « Mobility Strategies and Food Shopping for Low-Income Families. A Case Study », *Journal of Planning Education and Research*, vol. 23, 2004, pp. 402-413.

² Gardenhire Alissa, *Tough Going : Barriers to Mobility Among the Suburban Poor*, doctoral dissertation, Boston, Harvard University, 2000.

³ Clifton Kelly, « Mobility Strategies and Food Shopping... », *art. cit.* ; Gardenhire Alissa, *Tough Going...*, *op. cit.*

⁴ Orfeuil Jean-Pierre, « Mobilité et inégalités dans l'aptitude à la pratique des territoires », *Informations sociales*, n°104, 2002.

⁵ Edin Kathryn, Lein Laura, *Making Ends Meet : How Single Mothers Survive Welfare and Low-Wage Work*, NY, Russell Sage Foundation, 1997 ; Newman Katherin, *No Shame in my Game. The Working Poor in the Inner*

enquêtés, que ce soit dans l'agglomération parisienne ou celle de San Francisco :

« Je vois ma mère très souvent, elle est toujours ici. Et puis, mon père, c'est lui qui m'emmène en voiture, donc ils sont souvent ici [...]. Ma sœur, c'est elle aussi qui s'occupe de mes enfants le soir. Quand je finis à 20h, c'est elle qui reste à la maison. Et puis, ma sœur, on se téléphone trois ou quatre fois dans la journée. » (Entretien Mme Gauffin, Salvador Allende)

« J'ai toujours eu quelqu'un pour m'aider à m'occuper des enfants et donc ça n'a jamais été difficile (de les faire garder pour aller travailler). J'ai eu de la chance pour ça [...]. Ma mère a gardé mon fils aîné, qui a maintenant 36 ans. J'ai toujours eu des gens autour de moi pour m'aider. Je n'ai jamais eu de problème de garde d'enfants [...]. Tout le monde s'est toujours occupé de mes enfants et ils ne m'ont jamais demandé d'argent pour ça. » (Entretien Sandra, Oakland)

La proximité de ces réseaux, tout comme la familiarité qui s'est instaurée de longue date avec les lieux comme avec leurs habitants, créent un environnement sécurisant et produisent des attaches. En France, les travaux sociologiques sur les réseaux familiaux, notamment ceux issus de l'enquête « Proches et Parents »¹ ont montré que la proximité spatiale des réseaux familiaux favorise un ancrage local beaucoup plus fort chez les ouvriers et les employés que chez la plupart des autres catégories sociales, en particulier les cadres. Pour Claire Bidart², la stabilité résidentielle et le non renouvellement des relations qui en résulte, de même que la faiblesse des ressources liées à ces relations sont autant de facteurs favorisant la densité, l'homogénéité et la relative fermeture des réseaux des classes populaires. Pour celles-ci, les réseaux sont ainsi formés de relations généralement très localisées et fortement connectées entre elles. Si les membres des classes populaires rencontrent moins de personnes et ont moins d'amis, la

fréquence des contacts avec eux est bien plus élevée que dans les autres classes. Dans les travaux américains, le rôle des réseaux sociaux localisés pour les ménages pauvres est également mis en avant. Ainsi, les personnes vivant dans des quartiers pauvres ont plus de chances d'avoir des liens forts centrés sur la famille et le voisinage que celles vivant dans des quartiers plus aisés. Sandra Barnes³ montre que pour les familles pauvres, les réseaux familiaux sont des pourvoyeurs essentiels de services et d'entraide comme les gardes d'enfants ou l'hébergement. Pour Kerwin Charles et Patrick Kline⁴, mesurant le niveau de capital social de différents quartiers à travers l'indicateur d'usage du covoiturage, l'homogénéité sociale et ethnique du quartier va de pair avec un plus grand recours aux réseaux sociaux et favorise la création de capital social.

Ainsi, la densité des relations sociales nouées au niveau local contribue à créer une familiarité avec les lieux, qui est elle-même source d'attachement au territoire :

« Saint-Denis, j'aime bien, je suis à l'aise, je connais tout le monde... c'est un petit village Saint-Denis en fait. » (Entretien Melle Jouttane, Salvador Allende)

« C'est pas d'aujourd'hui que j'habite ici, les gens sont gentils, les locataires, quand on peut s'entraider, on s'entraide [...]. Si par exemple ma voisine a un problème, elle a un de ses enfants malades, il faut qu'elle aille travailler, si moi je suis là, elle va venir me demander si je peux garder ses enfants aujourd'hui. Bon, il y a pas de problème, on se rend service mutuellement [...]. Oui puis bon quand même, tous les gens se connaissent, que ce soient les enfants, les petits-enfants, on voit les familles progresser. » (Entretien Mme Laborde, Salvador Allende)

« Je n'ai pas habité d'autres villes avant Saint-Denis, donc on s'y attache, on connaît tout, on connaît tout le monde, donc quand on va ailleurs, on dit Saint-Denis c'est mieux. Quand

City, NY, Russel Sage Foundation and Knopf, 1999 ; Chapple Karen, « Time to Work... », *art. cit.*

¹ Bonvalet Catherine, Gotman Anne, Grafmeyer Yves, *La famille et ses proches, l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, 1999.

² Bidart Catherine, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

³ Barnes Sandra, « Determinants of Individual Neighborhood Ties and Social Resources in Poor Urban Neighborhoods », *Sociological Spectrum*, vol. 23, 2003, pp. 463-497.

⁴ Charles Kerwin, Kline Patrick, « Relational Costs and the Production of Social Capital: Evidence from Carpooling », *The Economic Journal*, vol. 116, 2006, pp. 581-604.

on va à Stains ou à Aubervilliers, on se dit que ça craint, mais c'est une question d'attachement.» (Entretien M. Soudani, Salvador Allende)

On retrouve le même type d'attachement chez certains interviewés de l'agglomération de San Francisco, notamment ceux dont les parcours résidentiels sont les plus concentrés dans l'espace :

« J'aime Berkeley. J'ai passé tellement de temps à Berkeley que je voulais y vivre [...]. La plupart des gens que je fréquente sont d'ici. Sur Shattuck ou Constitution Square, on voit les mêmes personnes tous les jours. On voit les mêmes gens aux mêmes endroits. On fait connaissance avec eux. La plupart des gens que je fréquente vivent ici à Berkeley. » (Entretien Sandra, Oakland)

Le rôle de la scène locale pour les ménages pauvres

L'importance si cruciale, pour les ménages pauvres, des ressources fondées sur la proximité renvoie sans doute en partie aux enjeux identitaires portés, pour ces ménages, par la scène locale. Pour Jean-Claude Chamboredon *et al.*¹, dans des situations de « multi-appartenance » fondées sur l'éclatement des différentes scènes sociales, le statut local peut permettre de relativiser le statut professionnel et servir de contrepois à la place dans la hiérarchie professionnelle. L'attrait de la scène locale serait alors dans cette fonction de compensation et dans la possibilité qu'elle offre, en particulier aux individus disposant d'un capital réduit, d'ouvrir l'espace social sur une autre scène que celle du système professionnel et de se construire une identité alternative. Les stratégies d'affirmation sociale diffèrent ainsi selon les groupes sociaux et Michel Bozon² a mis en évidence le « localisme » des ouvriers, opposé à la multipolarité des autres groupes. Les ouvriers manifestent leur appartenance sociale en restant à proximité du noyau familial, alors que c'est en s'éloignant de leur famille que les cadres affirment

leur identité sociale. Pour les premiers, l'appartenance sociale repose en partie sur une appartenance géographique, « s'exprimant en un réseau de solidarités locales ». Comme Jean-Noël Retière l'a montré, les relations familiales des catégories populaires leur permettent d'atténuer leur déficit en capital social. Ainsi, les ouvriers sont « d'autant moins enclins à déménager qu'ils évaluent plus faibles leurs chances de s'intégrer ailleurs »³.

Les quartiers d'habitat social sont probablement aujourd'hui le lieu où le développement de ressources identitaires pour les ménages « pauvres » a fait l'objet des investigations les plus poussées. David Lepoutre⁴ dans son travail de terrain sur la cité des 4000 à la Courneuve, montre que le grand ensemble, malgré la stigmatisation dont il est l'objet de l'extérieur, représente un territoire d'appartenance et d'identité pour ses habitants. Les relations sociales au sein de la cité sont très denses et les formes de l'enracinement local se manifestent par la perception du quartier comme un territoire. Les jeunes étudiés par David Lepoutre sont attachés à leur quartier, dans lequel ils se sentent en sécurité, « à la fois protégés par leurs pairs des agressions physiques d'éventuels inconnus ou étrangers, et aussi et surtout à l'abri de la violence symbolique du monde extérieur ». De même, Michel Kokoreff⁵ constate, dans les quartiers défavorisés qu'il a étudiés, un processus de « suraffiliation territoriale » des ménages précarisés, qui se caractérise par une superposition des relations amicales aux relations de voisinage. Pour ces ménages, le quartier peut manifestement jouer un rôle de refuge, dans le sens où « il offre une alternative à l'isolement social et favorise la formation de liens d'entraide matérielle et de soutien psychologique »⁶. Pour Cyprien Avenel, les individus les plus touchés par le chômage, comme les jeunes, les familles immigrées et certains ménages installés de longue date, sont ceux

¹ Chamboredon Jean-Claude *et al.*, « L'appartenance territoriale... », *art. cit.*

² Bozon Michel, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province*, Lyon, PUL, 1984.

³ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

⁴ Lepoutre David, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁵ Kokoreff Michel, *La force des quartiers*, Paris, Payot, 2003.

⁶ Avenel Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin, 2004.

pour lesquels le lien social est le plus dépendant du quartier. Les familles immigrées, en particulier, trouvent dans le quartier « des relations de solidarité et de convivialité favorisées par l'origine culturelle et l'expérience d'une migration commune ». Elles sont en mesure d'y créer une sociabilité et d'y développer des initiatives associatives. Laurence Buffet¹, dans une recherche sur les pratiques de mobilité des adolescents des banlieues populaires, montre une forte appropriation par ceux-ci de l'espace du quartier. La « cité » apparaît ainsi comme un lieu auquel les adolescents sont attachés.

Ainsi, le rapport au territoire des ménages pauvres relève d'une gestion des choix entre proximité et mobilité qui privilégie en général la première, dans le cadre de stratégies tendant à tirer le meilleur parti des ressources locales. Jean-Noël Retière parle de « capital social autochtone », d'une « sociabilité de l'ancrage » qui associe familialisme et localisme. Ce capital est surtout le fait de « l'endocratie ouvrière » analysée par Retière² mais on peut probablement relever l'existence de ressources d'autochtonie mobilisables même par les fractions les plus fragiles des classes populaires.

Conclusion

La montée en puissance de l'injonction à être mobile se heurte en partie à l'expérience des ménages « pauvres » et aux stratégies concrètes qu'ils mettent en œuvre pour « s'en sortir ». Pour des ménages dont les ressources sont en grande partie liées à la proximité, il existe des résistances plus ou moins fortes vis à vis de la mobilité, qu'elle soit quotidienne ou résidentielle. La mobilité représente un « coût » rarement pris en compte dans les recommandations politiques axées sur l'augmentation de la capacité des « pauvres » à se déplacer. En matière de déplacements, ce coût est d'abord financier, car l'accès aux transports, notamment à l'automobile, représente une charge souvent incompatible avec le budget des

ménages « pauvres ». Mais ce coût peut être d'un autre ordre, familial ou social, lorsque la mobilité amène à renoncer à des ressources centrées sur le territoire local.

Dans une période où la « mise en mouvement » des « pauvres » semble s'affirmer, dans les politiques publiques, comme un outil important de leur insertion professionnelle et sociale, il semble nécessaire de réfléchir au sens de ces politiques et aux conditions de cette mise en mouvement. Dans certains cas, l'aide à la mobilité peut être le déclencheur d'un processus d'insertion professionnelle et sociale et il faut évidemment la favoriser. Dans d'autres cas, et surtout si l'encouragement à se déplacer devient injonction à être mobile, le risque est grand de fragiliser des groupes dont une partie importante des ressources sont tirées de la proximité.

¹ Buffet Laurence, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux », in Bonnet Michel, Aubertel Patrice (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, 2006.

² Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*